

Les Infos de Base

Mercredi 7 janvier 2015
volume 18, numéro 1
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1^{er} décembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 11 novembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 24 novembre 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 22 novembre 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 23 novembre 2014 et contient maintenant 9 564 termes ou mots de renvoi pertinents.

Modifications aux lois du Québec

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, RLRQ, c. **R-10**, ann. I, II.1.

Modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 214436 du 09-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4681, aa. 1-2.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, RLRQ, c. **R-12.1**, ann. II.

Modifications aux annexes I et II.1 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et à l'annexe II de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 214436 du 09-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4681, a. 3.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Québec

Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux, RLRQ, c.

E-2.2, r. 2, aa. 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 20, 21, 22, 22.1, 22.2, 22.3, 22.4, 23, 24, 25, 28, 30, 31, 32.

Tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux pour l'exercice financier de 2015, Avis, (2015) 147 G.O. 1, 7, a. 2.

Code de déontologie des médecins, RLRQ, c. **M-9**, r. 17, aa. 3.1, 20, 21, 22, 23, 32, 33, 34, 41, 56, 63.1, 67, 72, 76, 77, 92, 94, 94.1, 95, 100, 104, 105, 112.1, 113.

Règlement modifiant le Code de déontologie des médecins, D. 1113-2014 du 10-12-14, (2014) 146 G.O. 2, 4586, aa. 1-13, 15, 16, 18-26.

Minimums et maximums applicables à la rémunération et à l'allocation de dépenses des élus municipaux pour l'exercice financier de 2015, RLRQ, c. **T-11.001**, Avis, (2015) 147 G.O. 1, 5, nouveau.

Rémunération de base et additionnelle des membres du conseil de l'Administration régionale Kativik pour l'exercice financier de 2015, RLRQ, c. **V-6.1**, Avis, (2015) 147 G.O. 1, 6, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Dans ce numéro

1

État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>